

LECTURE ANTHROPOLOGIQUE
DES ELECTIONS LEGISLATIVES EGYPTIENNES 2000

Assia BOUTALEB
CEDEJ, Cairo, April 2001

To be published in English in *Cairo Social Science Papers*
10th symposium of CSSP, American University in Cairo

[Assia Boutaleb](#) is currently doing her Ph.D in Political Science from the Institute of Political Science in Paris. She has got a Ph.D scholarship from the French ministry of Foreign Affairs and is currently a member of the [CEDEJ](#), Cairo (see [her homepage](#)). She is conducting her study on process of legitimation of the State and the relations between elite and mass in Egypt. She is actively contributing to the CEDEJ program on [Youth\(s\) of Egypt](#). Other [article online](#): *L'engouement du politique pour la jeunesse égyptienne. Esquisse d'une analyse.*

Les élections législatives de l'an 2000 en Egypte se sont soldées par la victoire sans surprise du Parti National Démocratique (PND) qui conserve la majorité absolue au sein de la nouvelle Assemblée du Peuple. Fort de ses 388 élus, le parti au pouvoir ne laisse à l'opposition que 35 sièges sur les 434 soumis à consultation¹.

Il est vrai que les résultats de ces élections législatives n'ont guère surpris et que l'issue du scrutin a laissé une impression mitigée. Il est vrai également que ce dernier ne plaide pas en faveur de l'optimisme pour ce qui est de l'avancée résolue et irrésistible de la démocratisation. Pour autant, tout l'intérêt de ces élections tient précisément au fait qu'elles ont signalé plus qu'elles n'ont consacré, que la dynamique de leur déroulement excéda d'un point de vue analytique l'importance des résultats. Comme souvent dans le cas des rendez-vous électoraux, l'amont fut plus intéressant que l'aval.

Afin de restituer de la manière la plus dynamique possible certains des enjeux électoraux, nous avons choisi de consacrer cette présentation à la campagne électorale et à une lecture plus anthropologique des processus électoraux en amont.

Les élections législatives de 2000 sont les premières en Egypte à avoir été organisées sous la supervision effective des juges, ce qui n'est pas sans effet sur les résultats mais également sur le déroulement même de la consultation. L'hypothèse principale de ce travail est que ces élections peuvent être analysées comme marquant les prémises d'un processus d'apprentissage de l'acte électoral en tant que tel, mais aussi d'apprentissage de la participation politique de manière générale. Ce processus s'est fait grâce notamment à l'ouverture des élections, en ce sens que celles-ci ont touché, intéressé, concerné un nombre croissant d'individus. Là est sans doute le véritable effet de la supervision des juges sur ces législatives 2000.

Dans une première partie, nous nous intéresserons à l'attitude des électeurs face aux élections et à leur progressive implication dans le processus électoral. L'apprentissage de la candidature fera l'objet de la seconde partie. Nous montrerons que la multiplication des candidats a eu un effet indéniable sur la campagne et les termes mêmes de la compétition électorale. En effet, un nombre important de personnes ont fait un apprentissage concret de la participation politique et ont expérimenté ce que

¹Selon la Constitution, 10 députés sont nommés directement par le Président de la République. Au total, la chambre basse égyptienne compte 444 députés.

cela impliquait en termes de moyens et de ressources. Ce qui s'est également traduit par la remarquable vitalité d'une réelle économie électorale.

CONSTRUCTION DE L'EVENEMENT : LECON AUX ELECTEURS

Les élections législatives de 2000 peuvent être lues comme un exemple de mobilisation par le haut et un apprentissage de l'acte électoral par la population.

La rhétorique officielle

Ces élections ont mis un certain temps à intéresser les gens, à devenir un sujet de conversation de la rue égyptienne. Cette latence fut entre autres due aux événements en Palestine qui ont occulté le rendez-vous électoral et monopolisé l'espace public pendant un certain temps. Bien avant qu'elles n'intéressent la population, elles ont été l'objet d'un traitement médiatique soutenu, et en tout premier lieu à la télévision. En dehors des émissions politiques habituelles et des programmes spécialement consacrés aux élections, il y eut multiplication de publicités, de petits messages à caractère informatif appelant à la participation, à l'inscription sur les listes électorales.

Un des aspects les plus intéressants de ces spots fut leur caractère didactique. L'un d'eux montrait des hommes et des femmes de différentes classes sociales, de différentes régions du pays se diriger avec ordre vers une urne électorale pour y déposer leurs enveloppes ; dans un autre un jeune homme entraînait dans l'isoloir avec plusieurs bulletins, en sortait après avoir fait son choix et votait. Les spots se concluaient sur ce message très direct : "Sois conscient et responsable dans le choix de celui qui te représentera à l'Assemblée du Peuple"

Ainsi l'objectif relevait de la pédagogie et de la formation civique : explicitation et publicisation de l'acte électoral en lui-même avec une insistance sur les symboles d'unité et de consensus nationaux.

Tous les jours l'émission d'un quart d'heure "La rue politique"² allait recueillir les propos des passants et de certains candidats (majoritairement des candidates d'ailleurs, ce qui permettait également de mettre en exergue la volonté présidentielle et l'effectivité d'une participation des femmes à la vie publique). L'image est idyllique tous les interrogés expriment leur résolution à aller voter, leur conviction de l'importance de cet événement sur leur vie, leur intérêt pour les politiques. On sait la réalité bien différente³. Quelques voix discordantes pour atténuer cet irréel enthousiasme ponctuent parfois l'émission : par exemple, un jeune disant que "de toutes façons les candidats sont vieux et aucun ne le représente"⁴ ou encore une étudiante détaillant le véritable parcours du combattant que l'inscription sur les listes électorales suppose et qui n'hésite pas à exprimer son découragement. Reste que la majorité des personnes interrogées dessinent avec une belle unanimité le portrait du député idéal : honnête, patriote, juste, soucieux de pourvoir aux besoins de ses

²Expression par laquelle on désigne, en Egypte, le peuple, la population. "La rue égyptienne" est le terme paradigmatique pour l'opinion publique et son poulx.

³Bien qu'il soit difficile d'être catégorique sur les taux de participation électorale, les études s'accordent sur des fourchettes ne dépassant pas les 15% de participation dans les villes et 20% dans les campagnes, cf. *Les élections parlementaires de 1995 (Intikhabât Majliss El-Sha'b 1995)*, Centre al-Mahroussa, 1996 et *Les élections de 1990 (El-Intikhabât El-Parlamentiyya 1990)*, Centre des Etudes Stratégiques d'Al-Ahram, 1991.

⁴En effet, la moyenne d'âge du personnel politique en général avoisine les 60 ans.

électeurs et d'autant plus conscient de leurs problèmes qu'ils lui sont familiers. Or, force est de constater que pour pertinent que soit ce portrait, il n'en demeure pas moins peu répandu. Ce qui est révélateur du caractère incantatoire des propos et au-delà du contenu du message que pareil émission assène.

Un apprentissage par l'exemple

Mais plus que les discours, c'est le déroulement même des élections qui était à la base du processus d'apprentissage de l'acte électoral. Étalées dans le temps et l'espace, les rendez-vous électoraux ont donné lieu à une tension électorale en crescendo. En effet, la diachronie électorale a engendré un effet "boule de neige", pour ce qui est de l'intérêt du public et donc de la mobilisation des candidats et des électeurs.

Le processus est le suivant : la première étape va venir nourrir les arguments et les discours des candidats de la deuxième étape et ainsi de suite. L'impulsion véritable de ces élections a été donnée par le déroulement et les résultats de la première étape, exemple ou démonstration des promesses présidentielles de transparence et de calme. Lorsque la rue a pu constater que la supervision des juges était effective, que certaines grandes figures du PND n'ont pas été réélues, que d'autres, et en premier lieu 6 candidats Frères Musulmans, ont pu gagner, la campagne électorale s'est faite plus dynamique. Surtout, les électeurs ont réalisé, en suivant le déroulement des étapes précédentes et en écoutant les récits des électeurs d'autres gouvernorats, que le vote pouvait être réellement secret et que l'isoloir était non plus un ornement mais un passage obligé.

Evidemment, le zèle mis à respecter toutes les dispositions légales allongeait les délais le jour du vote et avait un effet restrictif sur le nombre de votes effectivement recueillis. Les récits abondaient d'exemples d'électeurs n'ayant pu voter faute de temps et des queues interminables à l'extérieur des bureaux de vote. Et, en fait, ce sont les réalités et les effets du vote individuel et secret qui étaient ainsi mis en exergue et ses conséquences en termes d'organisation. Lors des élections précédentes, en effet, les "embouteillages" à l'entrée des bureaux de vote n'avaient pas lieu d'être en raison notamment du phénomène du vote collectif et de la faiblesse des taux de participation

Outre l'effet pédagogique sur les électeurs, la présence des juges à l'intérieur des bureaux de vote a eu des effets sur les modalités et les lieux mêmes des truquages électoraux : c'est à l'extérieur des bureaux et en amont du vote à proprement parler que se sont joués les résultats. Tout l'enjeu a été déplacé et concerne plus que jamais l'établissement des listes électorales et le contrôle de l'entrée dans le bureau. Quoi qu'il en soit, ces élections marquent les débuts d'un processus "d'éducation au vote", d'un apprentissage des exigences du vote individuel et comportent des aspects d'apprentissage électoral qu'il est difficile de tenir pour négligeables. On est sans doute encore loin de la figure de l'électeur individualisé et effectif. Pour autant, certains comportements peuvent potentiellement aller dans ce sens et bien que les signes apparents en soient fugaces certaines évolutions ne sont pas à exclure ou à rejeter.

Un apprentissage par la participation

Une autre caractéristique de ces élections a été la prolifération des candidatures, nous reviendrons plus en détail sur les tenants et les aboutissants de ce phénomène. Or, qui dit multiplication des candidats dit également augmentation du nombre de personnes sollicitées, ne serait-ce que pour mener à bien l'organisation, l'animation

des campagnes et des meetings électoraux dans les différents quartiers. Ainsi les candidats qui en avaient les moyens, en termes de capital matériel mais également social, ont pu s'appuyer sur tout un ensemble de personnes lors de leurs interventions publiques. Les soutiens, ne serait-ce que d'un point de vue logistique, étaient bels et bien indispensables tant ces interventions pouvaient être multiples et variées : congrès populaires, conférences et meetings, voyages, visites, inaugurations, fêtes religieuses et nationales, présentations de vœux et de condoléances.

Plutôt que de présenter des assertions générales qui comportent forcément des exceptions, nous baserons les considérations qui vont suivre sur la campagne de deux candidats particuliers. Le premier, candidat indépendant à Abdeen, a multiplié les congrès populaires alors que la seconde, candidate Tagammu' à Qasr el-Nil, a principalement fait des *masîra* (manifestation-procession). Soulignons au passage que les formes mêmes des campagnes ne sont pas fortuites et sont révélatrices des ressources mobilisées par les candidats mais aussi des différentiels de traitement par les autorités et les forces de police. Quoi qu'il en soit, tant un meeting qu'une *masîra* nécessitent la mobilisation de nombreux acteurs. En dehors des participants incontournables que sont les élus locaux, les chefs de shiyakhas et autres notabilités de la circonscription, une autre catégorie d'acteurs est tout aussi présente et visible, à savoir les jeunes. Plus animateurs que planificateurs, plus exécutants que décisionnels, ces derniers sont les « petites-mains » des campagnes électorales. Chaque candidat s'appuie un certain nombre d'entre eux selon un schéma de réseau rayonnant. Ce qui permet finalement un maillage et un quadrillage de la circonscription relativement vaste. Bien qu'il soit difficile de connaître les modalités concrètes et les termes précis du recrutement, il est tout à fait plausible de penser que la participation de ces acteurs est pour beaucoup motivée par l'octroi de rétributions tangibles, aussi diverses soient-elles. Leurs contributions aux campagnes sont multiples. Ils distribuent les tracts, collent les banderoles et les affiches, encadrent les candidats lors de leurs tournées, les informent des réactions après leurs interventions, se chargent de l'animation lors des meetings, etc. Certains plus expérimentés que les autres et plus connus des candidats se voient confier la tâche de superviser les listes électorales et de suivre le déroulement effectif des élections à l'entrée des différents bureaux de vote. Ceci donne d'ailleurs lieu, le jour des élections, à une vive agitation : dans le meilleur des cas, les partisans des différents candidats s'interpellent et discutent des avantages comparés de leur soutien et de ce qu'ils ont obtenu de ces derniers ; dans le pire, leurs différences de choix sont l'occasion de raviver des rancœurs et peuvent dégénérer en affrontements violents.

Cette participation des jeunes, aussi intéressée qu'elle puisse être, permet en fin de compte une certaine connaissance de la vie politique et développe, *nolens volens*, une capacité à décrypter les rapports de forces qui s'y déroulent. Encore faut-il rester particulièrement prudent et ne pas surestimer les effets de la campagne. D'une part, parce que le vote en Egypte est bien loin de correspondre au nombre de gens mobilisés⁵, et d'autre part, parce que la participation des jeunes ne saurait préjuger de leurs options politiques voire de l'existence même de celles-ci. Dans la grande

⁵ Bien qu'il soit difficile d'établir l'exacte mesure du taux de participation, on estime que ce dernier ne dépasse pas en moyenne les 10 à 15% dans les villes et 20% dans les campagnes, cf. l'article de Nader Fergany dans Sandrine Gamblin (eds.), *Contours et détours du politique. Les élections législatives en Egypte*, paris : l'Harmattan 1997. Ainsi, l'activisme et l'intérêt manifesté durant la campagne électorale se traduisent peu par un vote effectif.

majorité des cas, en effet, il s'agit plus d'une participation a-politique que d'un soutien militant ou révélateur d'une conviction.

Force est de constater que même si la confusion règne parfois dans l'esprit des gens pour ce qui est des catégories sous lesquelles se présentent les candidats⁶ ou de leurs appartenances formelles, la connaissance des réseaux, des amitiés et inimitiés politiques est souvent remarquable, dans les deux sens du terme. L'apathie politique que l'on attribue généralement (et sans doute un peu trop facilement) aux Egyptiens n'est pas tant un problème de conscience ou de compétence politiques que le résultat d'une méfiance chronique vis-à-vis du système politique en tant que tel⁷. La supervision des juges sera-t-elle, pourra-t-elle être un des éléments susceptibles d'influer sur cette appréhension négative des institutions politiques ? Certes, l'hypothèse est à long terme. Reste que, pour naïvement formulée qu'elle soit, elle n'en demeure pas moins l'une des clés des évolutions politiques futures, ne serait-ce qu'en raison de ses effets potentiels sur la participation politique effective.

LA CAMPAGNE ELECTORALE : LE DOULOUREUX APPRENTISSAGE DES CANDIDATS

Parallèlement à ce processus d'apprentissage électoral, un nombre important d'individus ont fait un autre type d'apprentissage, celui de la candidature. En effet, comme il en a été fait mention dans ce qui précède, ces élections ont connu un nombre record de candidats⁸. Avant que d'aborder les conséquences de cette caractéristique encore faut-il tenter d'en expliquer les causes.

Un accroissement significatif des candidatures

La croissance du nombre de candidatures est, pour une large part, imputable aux candidatures indépendantes. En effet, ces dernières ont constitué près de 80% du total des candidatures. Les indépendants sont devenus un phénomène structurel de la scène politique égyptienne. Phénomène ancien il est un symptôme du multipartisme, son irritante démangeaison. Le phénomène met en exergue la personnalisation du politique et le caractère fragile voire superficiel de la donne partisane.

Une fois élus les indépendants rejoignent massivement le PND. Certes, en tant que parti de gouvernement, ce dernier a bien des attraits mais, plus fondamentalement, le ralliement s'explique par le fait qu'une bonne partie des indépendants sont issus et membres du parti. "Indépendance" ne saurait, dans ce cas, être pris trop littéralement.

⁶L'article 87 de la Constitution égyptienne stipule que la moitié des sièges soumis à consultation doit être occupée par des élus appartenant à la catégorie des paysans (fellah) ou des ouvriers ('oumâl) par opposition à celle des fi'ât (terme renvoyant aux autres catégories sociales). Cette exigence, héritage de l'époque nassérienne, vise à assurer la représentation au Parlement du peuple en entier. Mais elle est de plus en plus critiquée compte tenu des abus de classification et de l'instrumentalisation qui en est faite par les candidats.

⁷Comme le montre d'ailleurs très bien l'étude localisée et détaillée des processus électoraux au niveau d'un village en particulier, cf. Samer El-Karanshawy, "Class, Family and Power in an Egyptian Village", *Cairo Papers in Social Science*, 20(1), 1997 ou au niveau d'un quartier précis cf. Ahmed Felly Youssef, Elisabeth Longuenesse, "Affaire et politique au Caire. L'exemple du quartier de Sayyida Zeinab", *Maghreb/Machrek*, n°166, octobre-décembre 1999.

⁸Plus de quatre mille deux cents candidats, soit une augmentation de 35% par rapport aux élections de 1990. Pour se faire une idée concrète de ce que les statiques impliquent, il suffit de mentionner que dans 10 gouvernorats on comptait 11 à 12 candidats par siège et que dans les autres c'était 8 à 10 candidats qui se disputaient le même siège.

En fait, les candidats indépendants sont "une nébuleuse"⁹ qui abrite différents profils et sert différentes stratégies. Une partie de cet ensemble bigarré peut être vu comme une sorte d'appendice du PND constituée de membres "punis" par le parti et par conséquent non sélectionnés¹⁰, des candidats que le parti "teste" dans certaines circonscriptions ou encore des candidats désireux de rejoindre le parti en position de force grâce à leur élection¹¹. En somme, différents cas de figure qui ont en commun d'avoir le parti majoritaire comme référence voire comme ligne d'horizon. En dehors de ces "PND-indépendants", comme les qualifie la presse, les indépendants peuvent également être "réels" dans le sens où certains endossent cette étiquette faute d'avoir trouvé dans le paysage partisan de force qui les représente. La loi drastique sur la création des partis politiques est donc, à ce titre, un des éléments non négligeables d'explication du phénomène indépendant. Last but not least, une autre composante de la nébuleuse est plus directement liée au contexte de ces élections-ci : ce sont les 75 candidats Frères Musulmans qui viennent grossir les rangs indépendants suite à l'interdiction du parti du Travail¹². L'étiquette englobe, donc, les déçus, les exclus et les marginalisés de la scène politique officielle mais aussi les ambitieux, les opportunistes dont "l'indépendance" est temporaire et le prélude à une cooptation, une inclusion savamment négociée. Les uns comme les autres sont souvent de fortes et importantes personnalités connues et reconnues socialement. En fait, le phénomène des indépendants souligne avec insistance les apories, faiblesses et décalages de la scène politique officielle.

Mais revenons aux conséquences concrètes, voire visibles de la multiplication des candidatures. En fait, cela a donné lieu à des surenchères évidentes mais surtout à des déséquilibres entre les campagnes des différents candidats tant au niveau du fond que de la forme.

Les termes de la compétition

Le souci des candidats a prioritairement consisté à se faire connaître des électeurs. Dans certaines circonscriptions ce sont une quinzaine de candidats qui sont en lice, la plupart inconnus des habitants. Il s'agit donc avant tout, et même avec des moyens souvent très limités, de se signaler, ne serait-ce que de faire en sorte que le nom évoque quelque chose¹³. Ce qui explique d'une part, la multiplication des banderoles et, d'autre part, le contenu même de celles-ci. En effet, les références à contenu programmatique ou partisan ont disparu au bénéfice de slogans plus vagues ou plus directement liés au candidat. Certains mettaient en avant leurs actions charitables ou

⁹Pour reprendre le sous-titre d'Iman Farag, "Les législatives égyptiennes ou la politique entre clientélisme et citoyenneté", *Egypte/Monde arabe*, n°4, 1990, p.157.

¹⁰Et ce, en raison notamment de leur implication dans des affaires de corruption comme Tewfiq Zaghlul député d'Al-Santa (Gharbiyya) ou de leur opposition déclarée à certaines politiques gouvernementales comme ce fut le cas pour le député de Faraskour (Damiette), Mohamed Khalil Qiwita connu pour ses positions nassériennes et anti-privatisations. Au total, on estime que 186 membres du parti furent exclus des listes pour ces élections, cf. *El-Musawwar*, 22 septembre 2000. Dans un autre registre, il est intéressant de noter que les actions en justice intentées contre certains candidats PND sur le motif de double nationalité furent majoritairement le fait de cette catégorie de candidats PND-indépendants.

¹¹Le candidat que nous avons suivi à Abdeen en est une parfaite illustration : bien que le PND ait préféré soutenir l'actuel député de la circonscription, il a été un candidat d'autant plus actif et présent qu'il a ménagé le parti et repris beaucoup des thématiques et arguments de ce dernier tout au long de sa campagne et de ses meetings politiques.

¹²Parti qui est, depuis 1987, le canal institutionnel habituel des Frères Musulmans interdits par le pouvoir.

¹³Parfois, d'ailleurs, c'est le jour même des élections que des noms apparaissent, qu'il y a comme une éclosion des candidatures.

caritatives, d'autres insistaient sur leurs qualités personnelles et leur moralité. Ainsi, l'importante croissance du nombre de candidatures a été une des raisons de la "dépolitisation" des slogans et des arguments de campagne. La plupart étaient formulée en termes aussi vagues que généraux : "Mon programme : être proche des gens"¹⁴, "une voix à celui qui fait entendre la sienne", "votez pour celui qui dit la vérité", "l'homme qu'il faut à la place qu'il faut", ou encore "oui à celui qui pense à l'avenir"¹⁵. Plus que la superficialité ou la grandiloquence des termes, tant le fond que la forme des banderoles témoignent d'une personnalisation, d'une individualisation des stratégies de campagnes et des arguments avancés pour la bataille électorale. La multiplication des candidatures a certes été source de confusion mais elle aura surtout permis de mettre en exergue les véritables critères du vote en Egypte : on vote avant tout pour un individu et non pour un parti ou des idées, on vote pour un dispensateur de services dans le meilleur des cas, pour un moindre mal dans le pire des cas. Ainsi, les élections 2000 auront clairement et sans doute crûment énoncé les réalités de l'enjeu électoral.

Pour certains candidats, la campagne électorale a commencé dès la fin des législatives précédentes, du moins était-ce le cas pour certains candidats malheureux de 1995. L'objectif était de manifester sa présence régulièrement en fonction des ressources propres à chaque candidat et selon des modalités adaptées à chaque circonscription. Deux candidats comme Mustapha Bakri et Rami Lakah en sont des exemples révélateurs : tandis qu'à Helwan, où les habitants sont majoritairement originaires de Haute-Egypte, le premier s'appuyait sur ses origines saïdi et l'importance consacrée aux sujets régionaux dans le journal qu'il dirige, le second, homme d'affaires prospère mettait plus particulièrement en avant sa propre expérience auprès des commerçants d'El-Ezbekiyya tout en s'appuyant sur ses ressources financières auprès de la population en général.

Une économie électorale florissante

Ce qui nous amène à parler d'un autre phénomène important de ces élections : la monétarisation à outrance des campagnes électorales et les formidables moyens financiers en jeu. Le coût global de la campagne a été estimé à environ 3 milliards de livres, tant et si bien qu'elle fut qualifiée de "guerre des portefeuilles" et de "duel des gros poissons"¹⁶. Les libéralités, cadeaux et autres dons ont atteint des sommets dans la magnificence et l'importance, parfois même à l'étonnement des électeurs pourtant habitués à la générosité des candidats en campagne. L'exemple du candidat PND à Shubra distribuant de la viande et offrant des tapis à chaque mosquée et église de la circonscription ne fut pas exceptionnel. L'inflation a également concerné l'achat des voix : dans certaines circonscriptions, le prix d'une voix généralement estimé à 25 livres pouvait atteindre 150 livres le jour de l'élection. On estime que les candidats ont consacré entre 3 à 5 millions chacun à l'achat de voix¹⁷. Dans un souci d'efficacité, certains candidats payaient en deux temps. Sans vouloir faire dans l'analogie historique facile, force est de constater que les propos réalistes d'un Tewfiq Hakim lors des élections de 1938 restent plus que jamais pertinents : "le vrai avantage des élections est pour le pauvre paysan... cet être négligé, oublié, méprisé ne se voit

¹⁴ *Al-Ahram* 4 octobre 2000

¹⁵ Ceci à titre d'exemples, pour un recensement plus exhaustif, cf. la page consacré aux libellés des banderoles électorales, *Al-Ahram*, 30 novembre 2000.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ *Sabah el-Kheir*, 9 novembre 2000.

considéré que le jour des élections. Sa voix est emportée par le vent mais ce jour-là elle a un prix en fonction de la demande. Ce jour-là, il y a des gens qui en évaluent et en payent le prix"¹⁸. Ce qu'il faut bien voir, ici, c'est que la marchandisation du vote se fait au bénéfice de l'électeur : les montants perçus grâce à la surenchère et à la concurrence entre les candidats ne déterminent pas nécessairement son vote, a fortiori pour ces élections supervisées effectivement par les juges et donc permettant un vote aussi secret que possible.

Pour compléter le tableau, il faut mentionner également les autres frais qu'une campagne électorale suppose : location des infrastructures pour la tenue des meetings politiques, achat de banderoles, impression de tracts et/ou d'autocollants, location de voitures publicitaires... Certains candidats n'ont pas hésité à faire dans l'exagération ostentatoire, parfois même à risquer d'en devenir risibles pour l'électeur. Ainsi, à Port Saïd par exemple, un candidat, prospère homme d'affaires de son état¹⁹, a estimé nécessaire de faire imprimer 5384 banderoles et 8220 photos à son effigie pour contrer son concurrent qui, lui, avait déployé un dispositif promotionnel de 7122 banderoles et 8220 photos dont 2500 avec le Sheikh El-Shaarawi. Homme résolu, ce même candidat avait même l'idée d'utiliser une montgolfière qui l'aurait fait atterrir en plein sur le terrain du stade, transformant ainsi la partie de football qui devait s'y dérouler en véritable happening politique. Ses partisans lui ayant conseillé une conduite plus prudente, il s'est finalement contenté de faire une entrée par la porte au moment où la montgolfière vide mais portant son nom survolait le terrain. Plus moderne, un candidat de Suez a utilisé un hélicoptère pour distribuer ses tracts, photos et autres supports promotionnels²⁰. Les anecdotes sont légions sur cette surenchère matérielle et les excès des mille et uns moyens de faire campagne.

Il serait naïf de penser que l'argent a été la seule source de discrimination entre les candidats. De nombreux autres facteurs ont accentué les déséquilibres entre les différentes campagnes. L'un d'eux et non des moindres a été les facilités et soutiens en termes de moyens, d'arguments électoraux mais surtout d'autorisations officielles qu'impliquent l'appartenance au PND et a fortiori un poste ministériel. En dehors de toutes considérations sur l'effectivité du vote ou la transparence parfaite des élections, il est difficile de penser battre un ministre de l'économie capable en un mois et demi de trouver du travail à 500 jeunes de sa circonscription (Shubra). C'est aussi en ces termes que se fait une élection, c'est aussi sur cette réalité que se construit la force du PND en tant que parti-gouvernement.

Revenons pour en terminer sur l'économie électorale dont la demande alimente une offre tout aussi exponentielle. Les "métiers de campagne" ont été, en effet, tout aussi diversifiés et prospères. Les marchands de tissus sont les premiers à bénéficier de la concurrence acharnée qui règne parmi les candidats. Certains ont ainsi enregistré une hausse d'au moins 30% de leur chiffre d'affaires. Viennent ensuite les calligraphes chargés de rédiger les banderoles dont le prix varie entre 160 et 300 livres selon la technique employée et les imprimeurs chargés des affiches. Les meetings politiques nécessitent des infrastructures auxquels pourvoient les loueurs de grandes tentes dont certains déclarent pouvoir vivre 2 à 3 ans sur les profits générés durant cette période. Incontournables figures des meetings, les animateurs-chauffeurs de salle ne

¹⁸Rapporté par *Al-Ahram*, 8 novembre 2000.

¹⁹et ceci explique pour beaucoup cela.

²⁰*Sabah el-Kheir*, 9 novembre 2000.

facturent pas moins de 300 livres deux heures de prestations²¹. En dehors même de tous les cadeaux et des dons des candidats, il est inutile de se lancer dans de savants calculs pour réaliser à quel point la directive du Ministère de l'Intérieur visant à limiter les dépenses électorales à 10 000 livres par candidat est largement déconnectée de la réalité.

Pour les nouveaux venus en politiques, la facture électorale s'est donc révélée particulièrement lourde. L'explosion des coûts de campagne a incontestablement joué en faveur d'une certaine catégorie de candidats, à savoir les hommes d'affaires qui ont fait une entrée massive à l'Assemblée du Peuple. Les résultats sont éloquentes : 77 nouveaux députés sont des hommes d'affaires égyptiens, ce qui représente 17% du total des sièges²². Mais il est toutefois difficile de ne voir dans leur succès électoral que cette dimension. En effet, à moins de sombrer dans la partialité et l'interprétation monocausale, on ne peut que relever l'actuelle valorisation de la compétence économique en tant que ressource dans le champ politique égyptien. La prodigalité même des hommes d'affaires lors de la campagne prouvent d'une certaine façon leur réussite entrepreneuriale et leur capacité de gestion. Tant au niveau des arguments électoraux qu'au niveau des discours il y a une revendication de participation aux décisions dans le domaine des politiques publiques au nom de la compétence économique et de la maîtrise des techniques de gestion. Certes, cette valorisation ne va pas sans rencontrer certaines résistances, sans se voir opposer certaines accusations de corruption et d'affairisme. Reste qu'elle se base sur le postulat implicite suivant : qui mieux que des gestionnaires et des entrepreneurs prospères peuvent développer et sortir le pays de la crise économique ? L'avenir déterminera la pertinence et la postérité de cette tendance qui, à n'en point douter, mérite d'être étudiée plus en détail et d'être discutée plus longuement.

Pour revenir aux élections législatives *stricto sensu* et d'après ce qui précède, on comprendra aisément que nombre de candidats furent sur la base de critères matériels *de facto* éliminés de la compétition. Ainsi, le coût croissant des campagnes a contribué à maintenir un recrutement politique censitaire de fait. Ne nous méprenons pas : ceci n'est absolument pas nouveau ou spécifique à ces élections. Ce qui l'est tient plus, nous semble-t-il, au fait que le phénomène a été d'autant plus flagrant qu'un nombre de plus en plus important d'individus en était partie prenante. En d'autres termes et plus globalement on peut dire que l'apprentissage de la participation politique a été quantitativement parlant plus importante que lors des consultations précédentes. Là est sans doute l'une et non des moindres caractéristiques de ces législatives 2000.

En conclusion, les élections législatives de 2000 ont, entre autres, montré l'existence et sans doute la postérité de deux tendances : l'individualisation du vote et la formulation des enjeux électoraux en termes personnels et concrets. Il est bien évidemment plus que hasardeux d'en déduire ou de postuler à partir de là des évolutions définitives. Comme souvent, ces élections ont signalé plus qu'elles n'ont consacré ou tranché. D'autant plus que les élections relèvent plus du spectacle politique qu'elles ne déterminent véritablement les structures et les dynamiques du pouvoir. N'oublions pas que pour une grande majorité d'électeurs et de candidats

²¹Les ordres de grandeur proviennent d'une enquête parue dans *Al-Ahram Hebdo*, 27 septembre-3 octobre 2000.

²²Soit un peu plus du double de la proportion des hommes d'affaires siégeant au Parlement issu des législatives de 1995.

elles sont un moment de redistribution au sens le plus matériel du terme, un moment où le politique acquiert une réalité d'autant plus tangible qu'elle est visible.

Nous espérons avoir montré que différentes lectures de ces élections législatives sont possibles. En ce sens, celles de 2000 ne furent ni plus exceptionnelles ni plus remarquables que les précédentes ; pour autant, elles sont loin d'avoir été totalement banales : au-delà des résultats prévisibles on a pu, dans certains cas, apercevoir quelques choix autonomes, quelques configurations étonnantes. Mis à part la victoire de 17 candidats Frères musulmans, les surprises les plus notables et les plus significatives sont venues des candidats du parti au pouvoir. En effet, si le ralliement d'une grande majorité des vainqueurs indépendants a pu, quantitativement parlant, étoffé ses gains et lui permettre ainsi de conserver la majorité absolue au sein du nouveau Parlement, il n'en demeure pas moins que le PND a subi quelques sérieux revers et enregistré certaines défaites qualitativement importantes²³. Les cuisantes défaites de personnalités de poids comme des présidents de commissions parlementaires, d'anciens gouverneurs, de secrétaires-généraux du PND dans divers gouvernorats ou encore d'anciens ministres ont été autant de coups portés à la trop grande assurance et aux certitudes de certains. Dès la première étape, les performances du parti ont nourri de vifs débats et de sérieuses critiques internes. Elles furent l'occasion pour tout un courant, partisan d'une vaste restructuration partisane, de s'exprimer et de jeter l'opprobre sur une partie de la vieille garde. Depuis, les élections syndicales de mars 2001 sont venues étoffer les arguments des réformateurs. Les rapports de forces au sein du parti au pouvoir sont incontestablement en pleine évolution. Pour l'instant, on ne peut qu'émettre des hypothèses quant aux impacts définitifs des résultats de ces élections législatives. Une chose est claire cependant : ces résultats annoncent moins une quelconque avancée de la démocratisation qu'ils ne témoignent de volontés de changement.

²³A titre d'information et de récapitulatif quantitatif : le PND a remporté 57 sièges et en a perdu 91 à la première étape, en a remporté 42 et perdu 92 à la deuxième et, enfin, en a conservé 72 et perdu 92 à la troisième étape.